### CONGRES MARX INTERNATIONAL III LE CAPITALISME DU XXIème SIECLE UNIVERSITE DE PARIS-NANTERRE : 26-29 septembre 2001



CRIISEA UPRES EA 2095

POLE UNIVERSITAIRE CATHEDRALE 10, PLACETTE LAFLEUR - BP 2716 80 027 AMIENS CEDEX 1 TEL. 03 22 82 71 12 FAX 03.22.82.71.13

### MARXISME ET INSTITUTIONNALISME : ELEMENTS POUR UN DISPOSITIF D'ANALYSE DU CAPITALISME PATRIMONIAL ET FINANCIER DU XXIème SIECLE

Christian PALLOIX e-mail: christian.palloix@u-picardie.fr

Christian PALLOIX, professeur agrégé de sciences économiques à l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens), dirige le CRIISEA., dont il anime le groupe "Institutions, Travail et Industrie". Auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'économie industrielle, l'économie du travail, les firmes multinationales et l'économie internationale, il est directeur de publication de la nouvelle revue « Economie et Institutions » (premier numéro : décembre 2001)

Est-il possible de coupler deux dispositifs de recherche aussi apparemment différents en économie que le dispositif marxiste structuraliste hérité des années 1970-80 d'une part et le dispositif institutionnaliste (« the old institutionalism » de T.Veblen et J.R.Commons) d'autre part<sup>1</sup>? Le but de cet éventuel rapprochement au sein d'un nouveau dispositif est de pallier les insuffisances respectives de chacun des dispositifs précités, pour autant que la cohérence d'ensemble soit établie.

### I - APPORTS ET LIMITES DU DISPOSITIF MARXISTE STRUCTURALISTE

En économie<sup>2</sup>, le marxisme français s'est constitué dans le champ universitaire de manière spécifique, à partir de la commande de l'Etat dans la période 1960-1975, période qui m'apparaît comme celle d'un « *prologue* ». De plus, le marxisme français a été profondément influencé par la pensée structuraliste, de C.Lévi-Strauss à L.Althusser.

Les apports et limites du marxisme structuraliste hérité des années 1970-80 peuvent être déclinés dans plusieurs champs de l'économie : si nous nous limiterons à l'économie industrielle et à l'économie internationale, les apports en économie du travail<sup>3</sup> et en économie monétaire [De Brunhoff 1979] sont tout aussi originaux et fondamentaux.

## 1.1. Le marxisme structuraliste en économie industrielle : l'émergence de l'école française d'économie industrielle (EFEI)

La recherche française en économie industrielle s'est construite, articulée à une commande spécifique de l'Etat, que ce soit

par les Etats francophones de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb lors

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Signalons que le courant radical américain de l'URPE (David Gordon, Howard Sherman, James Ronald Stanfield, Thomas Weiskopf, ....) recourt à une approche jointe de marxisme et d'institutionnalisme dans les années 1990-2000 [O'Hara 2000].

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Prenons la précaution de dire que les disciplines de la philosophie, de la sociologie, de l'anthropologie, ..., ont à chaque fois une histoire différente quant au marxisme. Ce dernier s'enracine évidemment dans l'importance des mouvements sociaux de l'époque.

de la tentative de construction d'une indépendance économique après la vague des indépendances politiques des années 60,

- par l'Etat français, confronté à un problème de souveraineté économique sur ses structures industrielles dans le contexte de la deuxième phase de mondialisation, à savoir celle de l'internationalisation du capital, car cela mettait en jeu sa position hégémonique relative.
- 1.1.1. Les Etats francophones de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb ont passé les premières commandes de planification et d'économie industrielle aux divers Instituts et Centres de Recherche qui se sont constitués dans la deuxième moitié des années 60 :
  - projets d'aménagements des grands fleuves Sénégal, Niger, Congo,
- élaboration des premiers plans nationaux de développement (entre planification impérative d'inspiration soviétique et planification indicative à la française),
  - projets industriels.

Citons le cas de l'IREP-Grenoble<sup>4</sup>, dont les chercheurs<sup>5</sup>, contractuels alors, se déploient sur le Niger, la Tunisie, l'Algérie, ..., faisant leurs premières armes dans l'apprentissage de la conduite de projets, d'émergence de structures industrielles dans ces pays : les études conduites sur l'industrialisation de l'Algérie<sup>6</sup>, par exemple, fourniront le premier socle analytique (dont notamment le concept des *industries industrialisantes* [de Bernis, 1967]).

Il en est de même pour d'autres Instituts ou Centres de Recherche, tels l'Ecole Pratique des Hautes Etudes<sup>7</sup> (E.P.H.E., devenue E.H.E.S.S.), le centre de recherche du

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf. l'analyse des différentes formes d'organisation du travail, du taylorisme au fordisme et néo-fordisme dans les années 1970-80 [Coriat 1976, 1979; Palloix 1976] qui représente alors une contribution complémentaire et originale à l'école française d'économie industrielle.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> dirigé alors par G.de Bernis

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Citons des chercheurs comme P.Judet, C.Courlet, C.Monatéri, J.Perrin... qui ont participé à l'aventure tunisienne et/ou algérienne de l'IREP de la fin des années 60 et au début des années 70 avant de devenir les chercheurs confirmés de l'actuel IREP-D ou d'un autre Centre de recherche.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> J'ai rejoint l'IREP-Grenoble en 1969, dans l'équipe « Industrialisation », centrée sur l'industrialisation de l'Algérie, et qui comprenait alors :

<sup>-</sup> une équipe grenobloise, avec P.Judet (ex-équipe Tunisie), J.Perrin, et où sont arrivés cette année-là C.Courlet (en provenance de l'équipe tunisienne), C.Monatéri, H.Erdemli,

<sup>-</sup> et une antenne basée à Alger avec R.Chaponnière, J.C.Guegan, R.Tiberghien.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le Centre de planification de Ch.Bettelheim se déploie également sur l'Afrique subsaharienne et abrite

Ministère de la Coopération (SEDES) qui se spécialisera sur les études de projets en Afrique subsaharienne [Chervel 1976].

La commande des Etats francophones de l'Afrique subsaharienne<sup>8</sup> et du Maghreb a un *enjeu principal*: la conduite d'un processus d'industrialisation, impliquant une stratégie, des choix de projets. Paradoxalement, et on verra pourquoi, le déterminisme structuraliste (branche, secteur, filière, système productif) rend compte de la stratégie, autorise celle-ci. L'Algérie pouvait conduire une stratégie industrielle en terme de structures: l'émergence d'un système productif algérien est tissée à partir de grandes branches ou secteurs, avec des filières stratégiques, les actifs de chaque grande branche ou secteur étant regroupés au sein d'une seule société nationale (S.N.S., S.N.METAL, SONELEC, SONATRACH, ...)

- 1.1.2. L'Etat gaulliste, y compris dans ses versions pompidolienne puis giscardienne, est hanté par le mythe de la grandeur économique de la France<sup>9</sup>, à un moment où ses structures économiques sont confrontées à un puissant mouvement d'internationalisation. Plusieurs objectifs sont poursuivis :
- créer de grands groupes privés ou publics, capables de s'insérer dans la concurrence internationale, d'y prendre place, en garantissant et renforçant la grandeur de l'économie française,
- pallier aux faiblesses de l'économie française avec un plan informatique (Bull), un plan machines-outils, etc...
- redéployer des filières spécifiques, sidérurgie sur l'eau (Dunkerque, Fossur-mer), agriculture-I.A.A., automobile.

Les grands ministères de l'Etat gaulliste sont :

- le Commissariat ou Ministère du Plan<sup>10</sup> (avec sa cellule privilégiée de commande d'études, le CORDES) qui coordonne trois grands acteurs, le patronat,

de nombreux travaux de chercheurs africanistes comme P.P.Rey, A.Emmanuel, ...

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> qui abandonneront très rapidement cet objectif sous contrainte d'une société politique militaire restreinte, qui se fonde et sur la violence et sur des réseaux de faveur, pour contrôler la société civile, ce qui est moins facile au Maghreb.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Le titre de l'ouvrage d'un ministre gaullien, économiste universitaire également, est significatif de l'époque : *Forces et faiblesses de l'économie française* [Jeanneney, 1959]

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> C'est un ministre socialiste du Plan, M.Rocard, qui scella la fin de la planification indicative à la française au début des années 80.

l'Etat, les syndicats dans une concertation mouvementée, mais efficace et patiente, autour d'objectifs rassemblés dans une planification indicative à la française,

- le Ministère de l'Industrie, qui est l'opérateur auprès des firmes, des grands dessins industriels de l'Etat, et qui dispose d'une cellule de commande d'études, le GRESI.

En arrière plan, on trouve le Ministère du Travail et le Ministère des Finances, dont la seule cellule avec une activité visible d'études et recherche est la Direction de la Prévision<sup>11</sup>.

Comme les Etats de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb, l'Etat gaulliste recherche une légitimation dans le projet de la grandeur économique de la France, qui se conçoit comme grandeur industrielle indépendante, et non plus comme compromis agriculture 12/industrie. La commande de l'Etat gaulliste va accompagner, puis prendre le relais de celle des Etats de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb en ce qui concerne les études et la recherche en économie industrielle. Cette commande est facilitée par la présence exceptionnelle, au sein des organismes de commande d'études et de recherches, de donneurs d'ordre institutionnels proches du marxisme structuraliste 13. Et cela d'autant plus que certains services de l'INSEE, telle la Division des Entreprises 14 dirigée alors par C.Sauter, de la Direction de la Prévision, du Ministère du travail, du Plan, abritaient nombre d'administrateurs ou fonctionnaires eux aussi très proches du marxisme structuraliste 15.

Les appels d'offre du CORDES, du GRESI,...ciblent la question de la stratégie industrielle de la France au niveau des branches, des secteurs, des filières, .....pour un positionnement compétitif du système productif français, de ses structures industrielle.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Quel contraste avec les années 1990-2000, où Plan (depuis M.Rocard) et Ministère de l'Industrie (depuis Madelin) ont cédé la place, avec une hégémonie sans partage du MINEFI aujourd'hui.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> L'agriculture des petits propriétaires nominaux au sens de K.Marx. La mise en place de la filière agriculture-I.A.A. des années 1970 privilégie la grande propriété foncière en agriculture au détriment des petits exploitants.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Au CORDES, André Gauron (qui devint conseiller de Beregovoy au Ministère des Finances), puis B.Guibert. Au Plan également, puis à l'Industrie, L.Sardais (qui appartenait par ailleurs au groupe SIFI de W.Andreff, G.Deleplace, L.Gillard, ....). Au GRESI, D.Malkin, J.Laganier, ....

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Division des Entreprises de l'INSEE à laquelle on doit :

<sup>-</sup> Fresque Historique du système productif français (1974),

<sup>-</sup> La mutation industrielle de la France, 2 volumes (1975)

<sup>15</sup> Nombre d'entre eux se retrouvaient alors soit au Séminaire de Ch.Bettelheim, soit à la Commission Economique du P.C.F., soit à la L.C.R.

Se croisent au Plan et à l'Industrie les principaux instituts de recherche contractuels en économie industrielle : l'IREP-Nanterre avec l'équipe de J.de Bandt, l'IREP-Grenoble<sup>16</sup>, le Laboratoire de conjoncture et de prospective (LCP)<sup>17</sup>, l'E.P.H.E., etc...

De la commande d'études, on passa progressivement à un dispositif de recherche théorique 18, dont rend compte ensuite R.Arena [1999] pour une EFEI de maturité, mais le *prologue* (études/recherche de la fin des années 1960 et du début des années 1970) en est absent. Il faut indiquer qu'avec l'avènement de la gauche au pouvoir en 1981, dans un contexte de mondialisation qui se modifiait avec l'entrée dans la troisième phase, la nature de la commande de l'Etat des années 1970 perdait beaucoup de sa pertinence : l'économie industrielle devenait une affaire de recherche strictement universitaire, avec un financement par des institutions d'état dont le Ministère de la Recherche, le CNRS 19, alors que le CORDES et le GRESI n'étaient plus que des acteurs de soutien à la recherche.

### 1.2. Apports et limites du marxisme structuraliste en économie industrielle

En économie industrielle, les concepts de branche, de secteur, de filière, de système productif, hérités d'un structuralisme althussérien plus ou moins avoué, ou inavouable, apparaissent

 et comme les déterminants en dernière instance d'une activité industrielle mésoéconomique ou macroéconomique qui se décline comme production de surplus industriel, comme valorisation de capital ou d'actifs, comme reproduction de capital<sup>20</sup> (ou reproduction d'actifs matériels par des biens matériels), et du salariat (ou

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Pour mémoire, pour l'IREP-Grenoble, citons les études sur la sidérurgie française (de P.Judet), sur la pétrochimie (de J.C.Monatéri), sur les industries mécaniques (de R.Tiberghien), sur les comparaison européennes sectorielles (de J.P.Laurencin), sur l'ingéniérie et les transferts de technologie (de J.Perrin), sur des scénarios industriels (de C.Palloix), sur l'automobile de J.J.Chanaron, ..., travaux commandités tant par le Commissariat au Plan que par le Ministère de l'Industrie.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> dont C.Goux, J.P.Kertudo (automobile), ...

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Mes deux livres dans le domaine de l'économie industrielle, *Procès de production et crise* (1977) et *Travail et Production* (1978) sont tous deux issus de travaux accompagnant plus ou moins les études précitées de l'IREP-Grenoble.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Nombre des chercheurs contractuels du « prologue » furent titularisés dans les années 80 au CNRS ou à l'Université.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Cf. l'analyse de la reproduction de l'économie française en sections productives développée par H.Bertrand [1978]

reproduction d'actifs humains par des biens salaires),

 et comme les éléments environnementaux de la stratégie d'acteurs (les firmes ou entreprises, les dirigeants, les salariés, l'Etat).

Le premier point, largement parcouru, a fait l'objet de la plupart des communications de l'économie industrielle des années 70-80<sup>21</sup>, y compris du « Traité d'Economie Industrielle » [Arena et alii, 1988], dont la première version demeure très marquée par le structuralisme.

Un *apport majeur* est celui du couplage des divers types de découpage structurels avec la théorie de la valeur et des prix, car un des enjeux du découpage est de cibler les transferts de surplus d'une branche à l'autre, d'un stade de la filière à l'autre, d'un secteur à l'autre, le système industriel étant le lieu d'un vaste mouvement de *redistributions* des richesses produites au profit de certains capitaux et au détriment d'autres. On peut schématiser dans le tableau ci-après les relations entre les divers types de découpage et la formation du système de valeur et de prix .

\_

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Cf. Chevalier [1977], Palloix [1977, 1978], etc...

Tableau 1 : Types de découpage, formations de la valeur et des prix, lois de fonctionnement

Découpage	Valeur et prix	Lois de régulation
1) Marchandise <sup>22</sup>	Valeur d'usage, valeur, prix	
		Valorisation
2) Branche		
Concurrence des producteurs	Valeur, prix de marché	Maximisation du taux de profit
Concurrence des capitaux	Valeur, prix de production	Tendance à l'égalisation des taux de profit <sup>23</sup>
		Accumulation
3) Section ou secteur	Valeur, survaleur ou plus-	Tendance à la baisse du taux
	value	de profit
		Valorisation
4) Filière	Valeur d'usage, valeur, prix	
24		Valorisation/Accumulation
5) Système productif <sup>24</sup>	Valeur d'usage, valeur, prix	Maximisation du taux de
comme complexe de		profit
branches, secteurs, filières		Tendance à l'égalisation des
		taux de profit
		Tendance à la baisse du taux
		de profit

Une double question lancinante hante le couple « découpage/valeur-prix »,

- celle du passage (analyse de la transformation) ou non-passage de la valeur au prix de production,
- celle des relations entre prix de production et prix de marché.

Par ailleurs, cette économie industrielle est immédiatement donnée en économie monétaire, avec le recours à une théorie de la monnaie de crédit, qui surgit comme la monnaie spécifique du capitalisme, selon les apports de Rudolf Hilferding [1910], relayés ensuite par ceux de Keynes et Schumpeter.

Cette macroéconomie (ou mesoéconomie) industrielle a perdu aujourd'hui quelque peu de sa pertinence avec l'effacement de l'Etat-nation, d'autant plus qu'elle rate un objet clef, la nature de la firme ou de l'entreprise. Par ailleurs, la coordination<sup>25</sup> – comment les éléments du

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> La marchandise se présente immédiatement comme reproductible à l'identique, avec une composante matérielle et une composante immatérielle.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> R. Hilferding [1910] apporte une version « tendance à la différenciation des taux de profit » (TDTP) - sur fond de la tendance à l'égalisation (TETP) - entre les branches monopolistes d'un côté et les branches de PME de l'autre [Palloix 1999]. Cette hypothèse d'Hilferding (TDTP) sera reprise à l'époque dans les travaux du groupe SIFI (Andreff, Deleplace, Gillard,....)

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> La notion de système productif localisé (SPL) dérivée de celle du « district » marshallien est dans un autre champ analytique, puisque le SPL se définit comme un ensemble de firmes « monoproduit » dans un espace donné et restreint, sur la base de rapports sociaux spécifiques à cet espace.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Le concept de coordination, emprunté certes au néo-institutionnalisme, fait écho ici aux concepts de

tout tiennent, se lient ensemble – s'appuie implicitement sur une double coordination,

- l'une à partir de déterminants structurels (mouvements des capitaux au sein de la branche, du secteur, de la filière, du système productif),
- l'autre à partir du marché (formation des prix de marché et des prix de production), dont l'emboîtement fait problème.

Il n'en demeure pas moins que ce legs structuraliste à l'économie industrielle représente un fonds original et incontournable pour de nouveaux développements.

Le deuxième point - celui de l'environnement structurel quant à la stratégie des acteurs - est moins connu, a été moins développé, et c'est celui qui demeure encore novateur, les principaux découpages en branche, secteur, filière, système productif localisé, ..., pouvant être mobilisés comme variables d'environnement<sup>26</sup> par rapport à une analyse de la stratégie des firmes ou entreprises. Lorsque R.Arena écrit : « L'étude des stratégies des entreprises est sans doute celle où l'apport théorique de l'Ecole française a été le moins convaincant » [1999, p.19], il se trompe, car il sollicite une analyse de la stratégie révélée de la firme, faute du détour par l'analyse structuraliste. L'analyse structuraliste n'a pas d'analyse de la firme ou entreprise, mais uniquement une analyse de la stratégie (de l'entreprise) par rapport à des variables environnementales.

Toutefois, le marxisme structuraliste passe ici à côté de deux éléments : celui d'une analyse de la firme ou entreprise (sa nature, ses frontières) et celui du comportement des acteurs (firme, salariat, actionnaires, managers, ...). Ces deux maillons manquants font problème quant à la validation de l'analyse.

On retrouve ces divers maillons manquants (et d'autres) en économie internationale, en économie du travail, en économie monétaire et financière.

### 1.3. Apports et limites du marxisme structuraliste en économie internationale

Trois grandes phases de la mondialisation [Palloix 1999] («le mode de production capitaliste est immédiatement mondial » nous rappelle K.Marx) scandent l'histoire du capitalisme:

régulation, socialisation, reproduction, ... du marxisme.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Le pont avec l'analyse institutionnaliste est ici immédiat, l'environnement structurel du marxisme structuraliste pouvant être rapproché de *l'environnement institutionnel* [Cf. la thèse en cours de L.Kichou] de l'institutionnalisme.

- une première phase de fondation de l'économique de l'Etat-Nation capitaliste, articulée à l'Economie-Monde [Braudel 1979], dont rendent compte les thèses d'Adam Smith, D. Ricardo, et K.Marx sur les fonctions et les modalités du commerce extérieur [Palloix 1969];
- une deuxième phase d'internationalisation de l'économique, en raison de l'irruption de structures internationales de coordination (internationalisation du capital, branche internationale, secteur international, filière internationale, , ...) et de modes de coordination spécifiques (avantages comparatifs, échange inégal, divisions internationales du travail, investissement international, ...), où les Etats-Nations assurent la gouvernance de l'économie mondiale avec des coordinations politiques fondées sur l'hégémonie;
- une troisième phase de mondialisation ou globalisation financière [Aglietta 1998], où la coordination internationale (économique, commerciale, politique) par les Etats-Nations s'efface relativement devant de nouvelles modalités de coordination par les firmes multinationales (financières, bancaires, industrielles, de services) et par certaines institutions internationales davantage représentatives des firmes que des Etats (O.M.C., ...), coordinations qui n'empruntent plus les structures internationales de coordination précédentes, et qui reposent sur l'exacerbation de la rentabilité des actifs des firmes multinationales (notamment de leurs actifs financiers les fonds de pension sont passés par là avec les voies ouvertes à la spéculation internationale).

Le marxisme structuraliste, avec une école française des relations économiques internationales (EFREI)<sup>27</sup> qui fait écho à l'EFEI, a rendu compte, avec une grande pertinence, des deux premières phases de la mondialisation du capitalisme, mais il a buté et il bute encore aujourd'hui sur l'analyse de la phase actuelle en raison de ses limites et de divers maillons manquants : l'analyse de la firme, l'analyse des comportements.

**La première phase**, qui court globalement jusqu'à la première guerre mondiale, est analysée comme l'articulation de l'Etat-Nation du Centre avec l'économie monde où, par rapport au cadrage macroéconomique de la formation du taux de profit  $r = S/(C+V)^{28}$ ,

• d'un côté, le centre (le mode de production capitaliste vu par la lunette de chaque Etat-

S: survaleur ou plus-value C: capital constant (valeur) V: capital variable (valeur).

Cette formule est minée et par la question de son dualisme où la partie gauche est en prix de production (r) et la partie droite en valeurs (S, C, V) et par celle de la « transformation ».

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Citons parmi les nombreux auteurs de l'époque : M.Aglietta, S.Amin, W.Andreff, P.Dockès, C.A.Michalet, C.Palloix, J.L.Reiffers, P.Salama, J.Valier, ...

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> On pose r : taux de profit

Nation) prélève (par la violence, par l'échange<sup>29</sup>) des valeurs d'usage (matières premières minérales et énergétiques, produits agricoles, ....) sur les périphéries (les modes de production antérieurs) pour en faire des valeurs d'échange affectant la valeur du capital constant et de la force de travail,

• de l'autre, le Centre (par la violence, par l'échange) réalise avec les périphéries une survaleur additionnelle à celle de ses conditions internes.

Partons plutôt de la représentation classique de l'économique en système de prix de production, de la forme ci-après<sup>30</sup>,

$$U(A_p + L_W)(1 + r + \lambda) = |1|p,$$

où tout élargissement de l'économique de l'Etat-Nation (élargissement de  $A_p$  et  $L_W$ ) se traduit nécessairement par une élévation du taux de rente  $\lambda$  en économie fermée avec une hausse corrélée du taux de salaire w, donc une baisse du taux de profit r qui bloque l'expansion du système d'avances en capital et en travail. Il revient au commerce extérieur, mis en mouvement par *l'économie marchande*, d'approvisionner *l'économique* en biens salaires agricoles, en matières premières minérales, en ressources énergétiques, prélevés sur les formes de production antérieures et sur le système naturel U de l'économie-monde, pour l'extension et la généralisation du capital  $A_p$  et du salariat  $L_W$ , ce qui autorise du même coup la hausse du taux de profit r.

Cette ère de mondialisation première<sup>31</sup>, très fortement liée au noyau dur de la marchandise (le noyau matériel), porte sur l'approvisionnement des structures (branches, sections, filières) du capitalisme du Centre (de chaque Etat-Nation) en matières premières, ressources énergétiques, et requiert également un approvisionnement en biens salaires agricoles pour assurer la généralisation du salariat dans les Centres.

La deuxième phase, depuis la première guerre mondiale jusqu'aux années 1980, est donnée comme phase d'internationalisation du capital [Palloix 1975, 1980] avec un économique

30 On pose:

U : système naturel (terre, ...)

A : système d'avances en capital

L: salariat

p : prix de productionw : taux de salaire

λ: taux de rente

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> L'échange marchand de cette période repose sur une violence symbolique qui contraint à un échange de nature inégale.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Paul Bairoch [2001] nous rappellent que la période 1815-1914 fut celle d'un très fort développement du commerce international pour l'Europe, avec un taux de croissance annuel moyen de 3,5 %, et un poids des exportations européennes dans le PNB en 1913 de 14% qui ne sera retrouvé qu'en ...1990.

du mode de production capitaliste

- qui s'internationalise au centre,
- qui gagne les périphéries.

Cette seconde ère de mondialisation est placée sous la composante reproductible matérielle de la marchandise, dont l'espace de reproduction se déplace du cadre national au cadre mondial, avec une extension restreinte de l'économique vers les Périphéries d'un côté, et une immersion de la reproductibilité de la marchandise (fractionnement productif et unité marchande) dans les espaces élargis des Centres de l'autre. Si la composante reproductible de la marchandise matérielle s'internationalise, les modes de valorisation (formation des prix) demeurent essentiellement ancrés dans les espaces nationaux. Cette deuxième phase assure une large extension de la salarisation au plan mondial avec ses aspects restreints dans les Périphéries. Si les relations Centres/Périphéries sont placées sous le sceau de l'inégalité des échanges [Emmanuel 1969], les fondements analytiques d'une bonne question sont minés au plan de la réponse par le problème de la transformation de valeurs internationales en prix de production mondiaux.

Au centre, l'internationalisation du capital et l'internationalisation des branches, des secteurs, des filières, des systèmes productifs qui se hiérarchisent conduisent à un relâchement de l'Etat-Nation et à de nouvelles formes de coordination. Ici, la coordination internationale se démultiplie sous trois formes principales :

- l'une à partir de déterminants structurels (internationalisation du capital au sein de la branche internationale, du secteur international, de la filière internationale avec les segmentations nationales qui persistent),
- l'autre à partir du marché international (formation des prix de marché et de prix de production nationaux coordonnés par des taux de change flexibles, puis fixes au plan mondial),
- cette double coordination étant placée sous la conduite de la nation hégémonique du moment au plan mondial, les Etats-Unis.

Dans les périphéries, l'internationalisation du capital conduit à la mise en place parcellaire de segments de branches, de secteurs, de filières qui ne trouvent leur valorisation qu'au sein de l'espace des centres, ce qui en font des annexes, des réserves du mode de production capitaliste. Par ailleurs, cette internationalisation du capital se juxtapose à l'ancienne division internationale du travail de prédation de valeurs d'usage sur les modes de production antérieurs.

Cette internationalisation du capital a son versant monétaire dans l'avènement de la

monnaie de crédit international [Palloix 1979] pour le financement de l'économie mondiale. La face particulière de cette monnaie de crédit international du point de vue des périphéries s'exprime alors dans la question de la dette des tiers-mondes.

Par rapport à ces deux premières phases de la mondialisation, le marxisme structuraliste apporte là encore un legs original, mais daté, à la théorie de l'économie internationale.

La troisième phase, qui démarre dans les années 1980, dite phase de globalisation, est un défi pour le marxisme structuraliste.

Les fondements structurels de l'économie internationale de la phase précédente ne paraissent plus jouer un rôle majeur. La question de la firme l'emporte sur toute autre structure ou mode de coordination.

Certes, l'ouverture de la phase actuelle de globalisation n'est pas sans rapport,

- d'un côté avec l'effondrement du communisme dans les pays de l'Est avec une moisson d'actifs dévalorisés<sup>32</sup> offerts à l'appétit des firmes multinationales,
- et de l'autre les politiques d'ajustements et de privatisations imposées par la Banque Mondiale aux pays des Tiers-mondes, avec là encore des actifs dévalorisés offerts aux firmes multinationales.
- sans oublier la vague actuelle de privatisations sous l'impact de politiques ultralibérales dans les pays industrialisés,
- d'où l'importance d'une partie des ressources financières mobilisées (dont les emplois figurent sous forme d'I.D.E.<sup>33</sup>) aujourd'hui par les firmes multinationales pour financer leurs acquisitions. Mais on ne saurait oublier que ces ressources financières alimentent aussi la globalisation financière, avec ses mouvements spéculatifs.

Certes, la mondialisation de la composante immatérielle de la marchandise affecte les localisations actuelles de la composante reproductible matérielle : les actifs matériels paraissent devenir seconds par rapport aux actifs immatériels (marketing, publicité, information, ...), par rapport aux actifs patrimoniaux et financiers. Les usines ne sont plus que des centres de coûts à délocaliser. Toutes les attentions du capitalisme se dirigent vers les unités commerciales et financières, centres de profits.

Toutefois, le dispositif du marxisme structuraliste, en dépit de compléments additionnels (l'investissement international comme modalité principale de la mondialisation [Chesnais 1994],

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> L'acquisition d'un ensemble "biscuiterie" d'une capacité de 60.000 T en Russie par le groupe Danone s'est menée à un prix dix fois inférieur à celle de Général Biscuit pour une capacité donnée identique.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Cf. les séries statistiques sur l'investissement direct à l'étranger (I.D.E.) de l'UNCTAD, Division on transnational corporations and investments. Rappelons le biais statistique de ces séries puisque les « emplois » sous forme d'I.D.E. (actif du bilan) sont saisies en tant que « ressources » (passif du bilan), sur la base de l'hypothèse que les ressources font les emplois (ce qui est erroné).

la financiarisation de l'économie, ...) apportés à celui hérité de l'analyse de la deuxième phase, manque un phénomène central, celui de la **déconnexion** relative entre la sphère marchande patrimoniale et financière d'un côté et la sphère industrielle de l'autre. Et ceci faute d'une analyse de la firme, d'une analyse des comportements, d'une analyse institutionnaliste et organisationnelle.

C'est la « nouvelle économie internationale », d'inspiration néo-institutionnaliste, qui apporte une certaine représentation de l'économie mondiale dans cette troisième phase dite de globalisation. Celle-ci repère plusieurs grandes structures internationales de gouvernance :

- le marché mondial corrélé à une "coordination marchande" (par les prix), marché mondial saisi plus particulièrement sous l'angle de "structures de commerce intrabranche" [Krugman-Obstedt 1988] avec des modes de coordination propres (prix, économies d'échelle, différenciation des produits, ...) tirés de la théorie de la concurrence monopolistique;
- les firmes multinationales (financières, industrielles, commerciales) qui s'appuient et sur des formes de coordination intra-firme [Dunning 1993] (théorie des organisations, théorie néo-institutionnaliste), et des formes de coordination externe inter-firmes [Andreff 1995] ;
- les institutions internationales (système monétaire international, système commercial d'échanges et de communications, système financier international, système de droit international privé, ....) délivrant des "biens collectifs internationaux" [Kindleberger 1988, Kebadjian 1994] avec des modes de coordination qui en appellent à "un système de règles du jeu".
- la redécouverte (naïve) de l'instance politique (l'économie est « politique ») ce qui fait la part belle à une géopolitique mondiale de l'hégémonie [Kebadjian 1999],
- le tout s'exprimant dans une nouvelle donne "la globalisation" saisie notamment dans sa dimension financière.

Cette démultiplication de la "coordination" a reposé sur un certain nombre d'apports, et de la théorie de la concurrence monopolistique [Chamberlin 1933, Robinson 1933] et de la nouvelle microéconomie industrielle : information imparfaite, rationalité limitée, incertitude, coût de transaction, .... [Coriat-Weinstein1995, Ménard 1993].

Pourtant, le dispositif de la *nouvelle économie internationale* bute sur la question de sa propre complexité : comment s'articulent, se lient les diverses structures de gouvernance. La juxtaposition n'emporte pas preuve de cohérence.

Pour conclure ce point, si le marxisme structuraliste demeure un dispositif d'analyse cohérent, original, important dans les champs de l'économie industrielle, de l'économie

internationale, il n'en recèle pas moins certaines faiblesses qui tiennent notamment à l'analyse de la firme ou entreprise, à l'analyse des comportements des agents.

Il convient également de rappeler que certains courants du marxisme structuraliste ont tenté de retrouver la voie de la critique de l'économie politique. Là où l'économie politique marxiste s'est construite, comme l'économie politique standard, sur le paradigme de l'autonomie de l'économique, la critique de l'économie politique désigne les diverses extériorités [Palloix 1981, 1996, 1998] qui traversent l'économique :

- extériorité du salariat [Lautier-Tortajada 1978],
- extériorité de la monnaie,
- extériorité du système naturel U (terre, eau, ressources minières et énergétiques prélevées sur la nature, ...),
- extériorité de formes de production antérieures,
- extériorité de la société civile et de la société politique,

et qui lui dénient toute prétention à l'autonomie selon les représentations de l'économie standard ou de l'orthodoxie marxiste.

### II - APPORTS ET LIMITES DE L'ANALYSE INSTITUTIONNALISTE : L'INSTITUTIONNALISME HISTORIQUE DE T. VEBLEN ET J.R.COMMONS

L'institutionnalisme, notamment l'institutionnalisme historique (I.H.), supplée en partie aux défaillances relatives du marxisme structuraliste en économie industrielle, économie internationale, économie du travail, économie monétaire, sur les deux maillons manquants précités :

- la question de la nature de la firme ou entreprise, celle de ses frontières,
- la prise en compte des comportements des agents (règles, habitudes, ...).

Je propose [Palloix 2000] de rassembler comme suit les hypothèses fondatrices du dispositif institutionnaliste,

- tant au sein de l'I.H (T.Veblen, J.R.Commons),
- que dans la N.E.I. (R.H.Coase, R.N.Langlois, D.C.North, O.E.Williamson, ...).

Il n'en demeure pas moins des oppositions latentes entre l'I.H. et la N.E.I., comme le relève G. Hodgson [1998], notamment au niveau de l'analyse du

comportement des individus, et que souligne fortement R.N.Langlois [1990] vis-à-vis de l'institutionnalisme historique<sup>34</sup>.

Première série d'hypothèses (H1) : L'économie institutionnaliste propose un arrangement particulier de l'économie, ou arrangement institutionnel.

L'arrangement institutionnel s'appuie sur une trilogie privilégiée des composantes de l'économie (marchande et monétaire) avec

- comportements des agents,
- actifs,
- institutions, comme régularités de comportements,

où les institutions assurent *la médiation et une combinaison* entre les comportements des individus d'un côté et les actifs de l'économie de l'autre<sup>35</sup>, sur la base du recours aux droits de propriété.

Agents et actifs se distribuent selon les *institutions* de l'économie, du marché à la firme. Les institutions représentent les différentes déclinaisons (règles) du couple agents-actifs qui court du marché à la firme. Certes, tant dans la première approche institutionnaliste de T.Veblen et de J.R.Commons que dans celle de R.H.Coase, R.N.Langlois, D.C.North, O.E.Williamson, les représentations de l'économie diffèrent, et en appellent à d'autres composantes,

- soit alternatives (transaction à la place d'actif chez J.R.Commons),
- soit complémentaires (transaction, contrat, agence, droit de propriété, ..., dans la N.E.I.).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> R.N.Langlois [1990]: « L'école institutionnaliste américaine était un groupe éclaté et éclectique... De fait, il était si faiblement structuré comme groupe que le dénominateur commun parmi ses membres était peut-être leur opposition au point de vue néoclassique qui se développait alors » (pp.2-3).

La disqualification de Veblen et de Commons par R.N.Langlois porte sur le fondement théorique de l'analyse des comportements des individus, notamment chez Veblen (p. 4), faute d'un ralliement à l'individualisme méthodologique.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Si ces composantes ne sont pas celles de l'économie non standard, qui se lie plus particulièrement à marchandise (et monnaie), capital, salariat, structures – cf. la présentation canonique par P. Sraffa [1960] « d'une production de marchandises par des marchandises » -, les deux dispositifs ont une certaine proximité relative si « actif » est rapproché de « capital », et « institution » de « structure ».

Dans ce contexte, l'arrangement institutionnel se décline selon une pluralité de modes (des prix au réseau) de coordination (dynamique, interne, externe) des agents (individus et institutions elles-mêmes).

Deuxième série d'hypothèse (H2) : L'arrangement institutionnel se donne un arrangement organisationnel.

La première série d'hypothèse H1 est incomplète. Les institutions, qui distribuent leurs rôles aux agents et aux actifs en économie de marché et d'entreprise, sont des boîtes vides (un « cadre » comme l'assument nombre d'auteurs institutionnalistes) sans une organisation des agents et des actifs qui les transcende et les dépasse<sup>36</sup>. Ce sont des boîtes vides au sens de l'acte technologique, productif, commercial, créateur de surplus (ou richesses) et opérateur de transfert de surplus (ou richesses).

L'économie institutionnaliste, tant l'I.H. que la N.E.I., est alors contrainte de produire une analyse jointe de l'organisation, un arrangement organisationnel. Cet arrangement organisationnel (H2) se déploie lui aussi sur trois composantes principales,

- comportements des agents,
- actifs,
- organisations, comme règles de comportements,

où les organisations (au lieu et place d'institutions comme dans H1) assurent *la médiation et une combinaison efficiente* entre les comportements des individus d'un côté et les actifs de l'économie de l'autre, sur la base du recours à la *hiérarchie* (au lieu et place de droits de propriété comme dans H1).

La clef de passage entre « institution » (H1) et « organisation » (H2) paraît se jouer au niveau des « règles », comme l'expose B.Chavance [1998], avec une distinction entre les règles institutionnelles et les règles organisationnelles, cette coupure renvoyant à droits de propriété d'un côté et hiérarchie de l'autre. La distinction de l'arrangement institutionnel et de l'arrangement organisationnel conduit soit à leur juxtaposition (I.H. de T.Veblen, N.E.I. « williamsonienne »), soit à leur imbrication

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> La boîte institutionnelle est encore vide, à ce moment-là, du contenu que donne l'organisation dans ses différentes appellations selon la diversité des écoles de pensée, force productive chez les marxistes par exemple, efficience en économie standard.

apparente plus ou moins fusionnelle (I.H. de J.R.Commons, N.E.I. autrichienne de R.N.Langlois), avec des couplages pas toujours attendus.

Toute la question est de savoir si l'arrangement institutionnel porte en lui, dans ses fondements et sa logique interne, la genèse organique *endogène* d'un arrangement organisationnel. L'organisation paraît avoir vocation, dans l'I.H., à fournir la capacité de *capture* par l'institution d'une puissance productive qui lui demeure extérieure. La validation des institutions ne réside pas seulement dans les fondements de l'arrangement institutionnel (coordination des agents), mais aussi dans l'emprunt et l'usage de quelque chose qui leur est extérieur.

Troisième série d'hypothèses (H3): selon que le couplage de l'organisation à l'arrangement institutionnel affiche H2 comme une extériorité (I.H. de Veblen) ou non (I.H. de Commons et N.E.I.), des conflits distributifs traversent ou non l'économie.

Les conflits distributifs, particulièrement forts chez T.Veblen (entre la classe de loisir et la classe ouvrière, entre l'économie financière - le monde des affaires - et l'économie industrielle), sont déjà plus contenus et normalisés chez J.R.Commons. Tout s'enracine dans une théorie des prix, comme variables de répartition, plus ou moins maintenue. L'actualité de T.Veblen est dans la mise en évidence du conflit distributif entre le monde des affaires d'un côté et l'économie industrielle de l'autre, conflit particulièrement pertinent pour l'analyse du capitalisme aujourd'hui [Palloix 1996].

La N.E.I. ignore pratiquement tout conflit distributif. Cela paraît tenir pour partie à l'absence d'un enracinement endogène de l'analyse dans une théorie des prix et de la monnaie, à l'exception du courant qui se rattache à l'école autrichienne sur ce dernier point. L'absence de prise en compte du conflit distributif est aussi à rechercher dans l'effacement d'une théorie de l'organisation qui est rabattue sur l'analyse institutionnelle, institution et organisation se confondant le plus souvent. Dès lors, la question de l'usage d'une force extérieure - et de son affectation - par l'institution ne paraît pas se poser.

Je limiterai ici mon analyse à l'institutionnalisme historique, et plus précisément à T.Veblen<sup>37</sup>. Si T.Veblen et J.R.Commons présentent une forte proximité de leur dispositif d'analyse des institutions et du comportement des individus (le refus de l'individualisme méthodologique, une conception plus holiste qu'individualiste), les divergences pointent quant aux fondements organisationnels et conflits distributifs.

Tant pour T.Veblen que pour J.R.Commons, les institutions naissent des habitudes. Comme le souligne G.Hodgson [1998], trois mots paraissent résumer les fondements de l'I.H., « habitudes, règles, institutions ». L'analyse du comportement de l'individu s'inscrit dans les habitudes, règles, et celles-ci sont connectées à l'analyse des institutions<sup>38</sup>.

### 2.1. L'arrangement institutionnel chez T. Veblen

Dans une version très dense, T.Veblen livre ci-après les éléments fondamentaux d'une théorie des institutions fondée sur la relation dialectique entre les couples habitudes-normes, et adaptation-sélection, où

- d'un côté, les institutions, nées des habitudes, sont les résultats d'un processus adaptatif et de sélection « des habitudes mentales les plus recevables », d'évolution et d'adaptation forcées au milieu,
- et de l'autre, elles sont « des méthodes particulières de vie et de relations humaines », i.e. des règles, et qui s'imposent quant à la coordination des individus et qui favorisent la sélection et l'adaptation des individus à l'évolution :
- « L'évolution de la structure sociale a été un processus de sélection naturelle des institutions. Les institutions humaines ont fait et font encore des progrès qui se réduisent en gros à une sélection naturelle des habitudes mentales les plus

<sup>37</sup> Il est possible de décliner, comme pour Veblen et Commons, le dispositif H1, H2, H3, pour les auteurs de la NEI, mais alors l'épaisseur du dispositif perd beaucoup de sa substance, avec nombre de vacuités.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Cf. G.Hodgson: « L'argument clef de mon article est que le vieil institutionnalisme offre une perspective radicalement différente quant à la nature du comportement humain, qui repose sur le concept d'habitude. ...Dans une optique institutionnaliste, le concept d'habitude est connecté fondamentalement avec l'analyse des institutions » . (1998, p.167)

recevables, et à un processus d'adaptation forcée des individus à leur milieu, un milieu qui a changé au fur et à mesure que la société se développait et que changeaient aussi les institutions sous lesquelles les hommes ont vécu. Les institutions elles-mêmes ne sont pas seulement les résultats d'un processus sélectif et adaptatif, qui façonne les types prédominants d'attitude et d'aptitude spirituelle; elles sont en même temps des méthodes particulières de vie et de relations humaines, et à ce titre elles sont à leur tour de puissants facteurs de sélection. En sorte que les institutions, quand elles changent, favorisent une nouvelle sélection des individus doués du tempérament le plus approprié; elles aident le tempérament et les habitudes à se plier au milieu transformé, grâce à la formation d'institutions nouvelles. » (1899, p.124),

- « L'adaptation des façons de penser, c'est le développement même des institutions. » (1899, p.140).

Dans ce processus où les institutions naissent des habitudes<sup>39</sup>, et où les institutions façonnent les habitudes comme régularités de comportements, dans un aller-retour sans fin, il est clair que l'individualisme méthodologique de l'agent sous rationalité substantive – en information parfaite – dans la conduite de « Max U » est disqualifié : il s'y substitue une analyse davantage holiste des comportements.

- T. Veblen ouvre dès 1899 une analyse des *droits de propriété*, dans un processus historique qui court de la propriété des femmes<sup>40</sup> à celle des biens<sup>41</sup>. Les fondements de la propriété sont la rivalité, évoluant progressivement vers la « rivalité pécuniaire » :
- « Le motif qui se trouve à la racine de la propriété, c'est la rivalité ; c'est le même qui continue dans cette institution qu'il a fait naître, et dans le déploiement de tous ces

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> « Une institution doit changer selon les circonstances puisqu'elle tient de l'habitude, c'est-à-dire qu'elle est une façon accoutumée de répondre aux stimuli que ces circonstances apportent en changeant. Le développement de ces institutions, c'est le développement de la société. En substance, les institutions sont des habitudes mentales prédominantes, des façons très répandues de penser les rapports particuliers et les fonctions particulières de l'individu et de la société. » (1899, p.125)

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> « On a lieu de croire que l'institution de la propriété a commencé par la propriété des personnes, et tout d'abord des femmes. Pour acquérir ces sortes de biens, les hommes ont été stimulés par 1° la tendance à dominer et à contraindre ; 2° l'utilité de ces personnes comme témoignage de la vaillance de leur possesseur ; 3° l'utilité de leurs services. » (1899, p.37)

possesseur ; 3° l'utilité de leurs services. » (1899, p.37)

41 « Dans le cours de l'évolution culturelle, l'émergence d'une classe oisive coïncide avec les débuts de la propriété..... ces deux institutions résultent d'une même série de forces économiques. » (1899, p.17)

- traits de la structure sociale qui touchent à l'institution de la propriété. La possession des richesses confère l'honneur : c'est une distinction provocante. » (1899, p.19).
- avec l'évolution vers une propriété industrielle, la rivalité devient une rivalité pécuniaire : « Parmi tous les motifs qui poussent l'homme à accumuler des biens, c'est à la rivalité pécuniaire qu'appartient la primauté.» (1899, p.25)

Par ailleurs, T.Veblen apporte une distinction entre les institutions pécuniaires et les institutions industrielles, de laquelle dérive – en fonction du droit de propriété – une distinction entre la classe de loisir et la classe laborieuse, la classe étant l'institution première. Les institutions concernent non seulement les rapports entre les individus, mais aussi les rapports entre les individus et le monde matériel :

« On peut regarder toute société comme un mécanisme industriel ou économique, dont la structure est l'assemblage des institutions que l'on appelle économiques. Ces institutions sont les méthodes auxquelles on recourt habituellement pour entretenir le processus vital de la société, au contact du milieu matériel. » (1899, p.127).

Avec « processus vital de la société», la question de l'organisation n'est pas loin et n'est pas sans analogie avec « l'action collective » de J.R.Commons.

Il en découle une séparation des institutions de classe selon la nature de la rivalité, le travail pour les uns, l'argent pour les autres :

- classe laborieuse, « Ces classes inférieures n'ont aucun moyen d'échapper au travail ... Etant donné que le travail est leur mode de vie reconnu et admis, on y est plutôt fier d'avoir la réputation d'un travailleur capable; c'est souvent là toute l'émulation qui leur est permise. » (1899, p.26)
- classe de loisir, « ...la vie de loisir est belle et ennoblissante aux yeux de tout homme civilisé.....L'abstention affichée de tout travail devient ... la preuve classique de l'exploit pécuniaire. » (1899, p.28)

Si l'arrangement institutionnel – où les institutions naissent des habitudes et règles - de T.Veblen se présente comme un processus généralisé de coordination, cette coordination est davantage saisie dans une dimension dynamique de sélection et d'adaptation.

## 2.2. La radicalité de T.Veblen dans la conduite du dispositif sur les questions de l'organisation (H2) et des conflits distributifs (H3)

## 2.2.1. Théorie des actifs de T. Veblen : vers une théorie de l'organisation (H2)

A l'arrangement institutionnel se juxtapose une théorie des actifs, qui représente une **extériorité**, le fonds commun originel de la société comme force collective et qui fait l'objet d'une appropriation privée. La théorie des actifs désigne la question de l'organisation (sous la forme d'une extériorité), présentée comme solution à une contrainte technologique.

T.Veblen développe une théorie originale des actifs à partir d'un fonds commun originel, posé comme extériorité et enjeu de l'arrangement institutionnel :

« Cette connaissance et cette compétence des techniques de vie appartiennent à l'ensemble du groupe; et mis à part les emprunts faits à d'autres groupes, c'est le produit du groupe lui-même, bien qu'il ne soit pas du à une seule génération. On peut les désigner comme l'équipement immatériel, ou, par liberté de langage, comme les actifs intangibles de la communauté. ..... Ce fonds commun de connaissances et de pratiques est peut-être détenu de manière imprécise et sans forme définie; mais, c'est, pourrait-on dire, le groupe dans son ensemble en tant que personnalité collective qui le détient, dans toute son étendue, comme un fonds commun. C'est aussi le groupe qui le transmet et l'accroît, ...» (1908, pp.108-109)

Il en découle un point de vue très restrictif quant à tout apport individuel vis-à-vis du processus de développement technologique, de création, d'innovation<sup>42</sup>, qui est conçu nécessairement comme un processus plus collectif qu'individuel. La question de l'entrepreneur schumpéterien ne se pose pas : l'entrepreneur du monde des affaires, appelé aussi capitaine d'industrie, est un prédateur.

Au fur et à mesure du développement des actifs matériels (qui viennent et font partie du fonds commun), la question des droits de propriété émerge pour résoudre le principe de régularité temporelle de l'accumulation :

« Mais à mesure que le volume, la portée et l'efficacité du fonds commun de connaissances techniques augmentent, l'équipement matériel qui permet de les mettre en œuvre se développe et devient plus important par rapport aux capacités de l'individu. Et dès que, ou dans la mesure où le développement technique est tel qu'il exige une unité relativement grande d'équipement matériel pour la poursuite effective de l'industrie..... alors un principe de force intervient, les droits de propriété commencent, apparemment, à prendre une forme définie;.... les principes de propriété acquièrent force et consistance et les gens commencent à accumuler les biens capitaux.» (1908, pp.113-114).

Cela conduit T. Veblen à une mise en cause plus ou moins explicitée du droit de propriété :

« A parler ainsi de la propriété comme d'une institution pour accaparer l'acquis intangible de la communauté, on exprime inévitablement, bien que sans le vouloir, une note de condamnation. » (1908, p.117).

A partir du fonds commun, deux grandes formes d'actifs se déploient sur la base du droit de propriété, actifs tangibles<sup>43</sup> et actifs intangibles.

La question implicite de l'organisation surgit dans la mise en place des actifs et dans leur efficience, comme solution à la contrainte technologique :

« On ne peut en effet poursuivre l'activité industrielle qu'en ayant recours à l'échelle et aux méthodes requises par la technologie, et ceci nécessite un équipement matériel de dimensions données (étendues) » (1908, p.124)

Il est possible d'interpréter comme suit, dans le dispositif marxiste critique de l'économie non standard, les rapports entre fonds commun et théorie des actifs de T. Veblen. Le fonds commun immatériel A est transmis et réifié dans le système d'actifs en capital A<sup>K</sup>, selon le schéma ci-après (en régime de valeurs v) avec une valeur actuelle du capital A<sup>K</sup>, qui dérive en dernier ressort de la transmission de valeurs nouvelles par l'actif travail A<sup>T</sup>, c'est-à-dire qui dérive de la transmission du fonds commun originel et

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> « Les inventions et les découvertes ainsi faites incarnent toujours une telle part de ce qui est déjà donné que la contribution créatrice de l'inventeur est négligeable en comparaison. » (1908, p.111) <sup>43</sup> « Les actifs tangibles doivent leur capacité de production et leur valeur aux moyens industriels

<sup>&</sup>quot;« Les actifs tangibles doivent leur capacité de production et leur valeur aux moyens industriels immatériels qu'ils incarnent ou que des propriétaires peuvent accaparer en vertu de leur propriété. Ces moyens industriels immatériels sont nécessairement un produit de la communauté, le résidu immatériel de

de son accroissement incessant, alors que A<sup>Kt-1</sup>, A<sup>Kt-2</sup>, A<sup>Kt-n</sup>, sont les vecteurs de la transmission du travail mort (matériel, sous forme de connaissances, et réifié) et de son fonds premier. L'extériorité (fonds commun) est dans A<sup>k</sup>, tout comme dans A<sup>T</sup>.

Les encadrés désignent dans le graphique 1 ci-après l'extériorité du fonds commun tout comme la prétention erronée de l'économie politique à l'endogénéisation de toutes ses composantes.

Graphique 1 : Formation des actifs et fonds commun

Pas d'actif, si les institutions ne sont pas capables de mobiliser une puissance – le fonds commun de la société -, si les institutions ne confèrent pas une forme organisationnelle à cette capture. La question de l'organisation surgit implicitement dans la capture des actifs et leur mise en œuvre productive.

### 2.2.2. Les conflits distributifs chez T. Veblen (H3)

En économie politique, l'émergence de tout conflit distributif s'enracine bien évidemment dans une théorie des prix. G.Hodgson [1998, p.169] soutient que la théorie des prix, chez T.Veblen, s'apparenterait davantage à une théorie marshallienne qu'à une théorie ricardienne ou smithienne. La vivacité des conflits distributifs chez cet auteur suppose de fait un recours implicite à une théorie classique du prix comme modalité de répartition.

Un premier conflit distributif est lié à la structure de classe de la société, avec une distribution inégalitaire des richesses :

son expérience, passée et présente, expérience qu'on ne peut séparer de la vie de la communauté et qui ne peut être transmis que sous sa garde. » (1908, p.128)

« L'accumulation des richesses à l'extrémité supérieure de l'échelle sociale implique la privation à l'extrémité inférieure. » (1899, p.134)

Le deuxième conflit distributif, le plus important pour T.Veblen, est celui qui oppose le monde des affaires – l'économie marchande patrimoniale et financière dans ma conceptualisation [Palloix 1996] – à celui de l'industrie, avec les transferts de richesses de l'industrie vers le monde des affaires.

Après avoir rappelé la corrélation classique entre les trois facteurs de production – terre, travail, capital – et les trois catégories de la répartition – rente, salaire, profit -, soit une vision très ricardienne du système de prix, T.Veblen constate l'absence d'un facteur de production tout aussi important, les « arts industriels »<sup>44</sup>, car non corrélé à un revenu, et qui est le principal opérateur de la création de la richesse sociale :

« Cet état des arts industriels est un fonds commun de savoir hérité de l'expérience passée, détenu et transmis comme une propriété indivise de la communauté entière. Il constitue la base indispensable de toute activité productive, et, à part quelques infimes fragments protégés par des brevets ou des secrets de fabrication, ce fonds commun n'est la propriété individuelle de personne. Aussi ne l'a-t-on pas compté comme facteur de production. Les progrès technologiques sans précédent, réalisés au cours des cent cinquante dernières années, ont commencé à attirer l'attention sur cet oubli dans le schéma tripartite des facteurs de production, hérité de l'époque précédente. » (1921, pp.17-18)

La création de la richesse sociale par les « arts industriels » n'est pas conservée par l'industrie au bénéfice possible du plus grand nombre, mais est transférée à la classe de loisir, au monde des affaires.

L'actualité de l'opposition entre le monde des affaires et celui de l'industrie reçoit un éclairage prémonitoire dans le mode de gestion « financier » de l'industrie <sup>45</sup>. Pour T.Veblen, le seul regard du monde des affaires sur le monde industriel est celui des prix, et non de la valeur et de la valeur d'usage dira-t-on. La logique du monde des affaires est construite sur celle d'une stricte évaluation par les prix au profit de la rémunération financière, sans autre égard à la logique productive industrielle :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> C'est la grande illusion de T.Veblen. Les logiciels, bases de données, internet, ... autorisent aujourd'hui une appropriation privée croissante du fonds commun.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Qui s'exprime par exemple dans les modalités du « contrôle de gestion » en entreprise.

« A force de se consacrer à une évaluation stricte et rigoureuse de toute chose en terme de prix et de profit, ils deviennent incapables d'apprécier les faits et les valeurs technologiques qui ne peuvent être formulés qu'en terme de résultats mécaniques concrets ....

Ce sont des spécialistes des prix, des profits et des opérations financières ; et pourtant ils ont toujours le dernier mot sur tous les problèmes de politique industrielle. Ce sont des capitaines financiers, par formation et par intérêt, et cependant, bien qu'ils n'aient aucune compétence dans les arts industriels, ils continuent d'exercer un pouvoir discrétionnaire entier comme capitaines d'industrie. » (1921, p.34)

L'hégémonie du monde des affaires<sup>46</sup> sur l'industrie conduit à un gaspillage des ressources, à une sous-utilisation des potentialités de l'industrie.

L'utopie de T.Veblen quant au monde des ingénieurs<sup>47</sup>, aux potentialités d'organisation qu'ils représentent, le conduira à en appeler à « un soviet des ingénieurs ».

### 2.3. Eléments de conclusions sur l'institutionnalisme

### 2.3.1. Eléments de réflexion sur l'I.H.

- 1) L'I.H. nous livre l'individu sous une double face liée,
- l'individu qui entre dans le collectif et part du collectif par les habitudes et règles (la face holiste qui naît de l'individu séparé),
- et un individu (holiste) qui entre dans un processus d'individuation de sélection et d'adaptation (la face individualiste qui naît de l'individu holiste).

Cette modernité de l'analyse des comportements de l'individu s'exprime notamment dans la relative similitude du concept « d'habitude » (holiste-individualiste) développé dans l'I.H. avec celui « d'habitus » avancé aujourd'hui en sociologie par

47 «... la dictature industrielle du capitaine financier ne se maintient que par la tolérance des ingénieurs et elle est passible à tout moment d'être interrompue, à leur gré et comme il leur conviendra. » (1921, p.50)

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> « ... les affaires se sont développées à un tel point, que l'on peut légitimement se demander si dans leur gestion les capitaines ne s'occupent pas plus du freinage de l'industrie que de l'accroissement de sa productivité. » (1921, p.19)

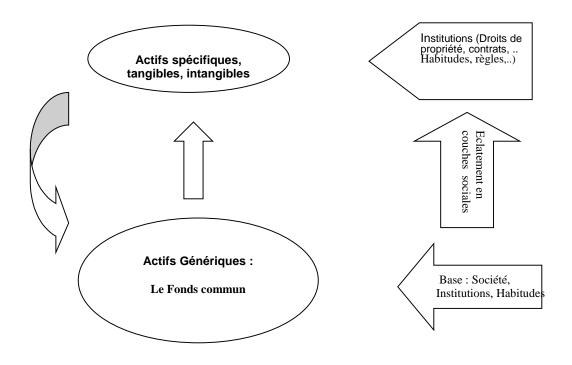
P.Bourdieu [1994]<sup>48</sup>. Notons que L.Bazzoli [2000, p.26] revendique pour J.R.Commons un institutionnalisme méthodologique, entre individualisme méthodologique et holisme.

- 2) Sur le fond, on retrouve le vieux thème de la question de la formation de la totalité à partir de la séparation des individus, question qui hante l'économie politique. Comment le tout tient ensemble<sup>49</sup>? L'institution est la réponse de l'I.H. à cette question fondamentale, là où les autres auteurs, dans la tradition de l'économie politique, répondent : « monnaie ».
- Mais, en retour, « l'institution » se substitue à toute autre analyse pour représenter le « lien social » premier, soit une forte réduction « institutionnaliste » sur l'institution qui emplit tout quant à la complexité des rapports entre « société » et « économie ».
- 4) L'I.H. nous livre une théorie des actifs en liaison avec l'arrangement institutionnel, selon le graphique 2 ci-après.

Graphique 2 : Arrangement institutionnel et théorie des actifs

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Cf. par exemple: « Une des fonctions de la notion d'habitus est de rendre compte de l'unité de style qui unit les pratiques et les biens d'un agent singulier ou d'une classe d'agents ... L'habitus est ce principe générateur et unificateur qui retraduit les caractéristiques intrinsèques et relationnelles d'une position en un style de vie unitaire, c'est-à-dire un ensemble unitaire de choix de personnes, de biens, de pratiques. Comme les positions dont ils sont le produit, les habitus sont différenciés; mais aussi ils sont différenciants. » (Bourdieu 1994, p.23)

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Cf. l'importance de cette question dans Benetti et Cartelier [1980], Palloix [1981]



#### **ACTIFS**

## ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

- 5) Les institutions ne portent pas seulement sur la coordination des agents, mais aussi sur les actifs génériques (le fonds commun) et leur appropriation sous forme d'actifs tangibles et intangibles. Là où l'institution autorise l'appropriation des actifs (en provenance du fonds commun) en tant qu'actifs spécifiques (y compris dédiés) et leurs cessions, elle se double nécessairement d'une hypothèse de nomenclature des actifs pour leur valorisation sous forme « prix »<sup>50</sup>.
- 6) L'arrangement institutionnel apparaît comme la forme (le cadre) de la capture de la puissance productive des actifs (capital et travail), ne serait-ce qu'au vu des droits de propriété, du contrat de travail, ce qui suppose que surgisse l'organisation

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Cf. (Palloix [1997, p.68]) où je propose une déclinaison possible des formes « valeur - prix de production - prix de marché » de l'arrangement institutionnel par rapport à la capture des actifs.

- un arrangement organisationnel comme modalité d'exercice de la puissance des actifs dans la création des richesses.
- L'organisation désigne une extériorité de l'économie politique dans l'institutionnalisme historique, la puissance de la société mobilisée par les institutions et l'appropriation des actifs. L'organisation des actifs en tant que puissance productive susceptible d'être captée par l'arrangement institutionnel - suppose, elle aussi, sa propre hypothèse de nomenclature, une théorie de la valeur<sup>51</sup> (comme puissance du fonds commun) et de son utilité sociale (la valeur d'usage). L'I.H., dans la conduite de son dispositif de recherche, dévoile également l'inanité de toute tentative de passage de la valeur (l'organisation) au prix (l'arrangement institutionnel).
- Il est assez remarquable de relever que l'opposition du monde des affaires (à l'activité de prédateur) et de l'industrie, que pointe T.Veblen dès 1899, parcourt l'économie politique dans la transition du XIXème au XXème siècle, et se retrouve chez le ricardien J.A.Hobson [1902], le marxiste R.Hilferding<sup>52</sup> [1910], et curieusement chez l'industriel H.Ford<sup>53</sup> [1926]. Cette opposition, si décriée et ridiculisée un moment, apparaît particulièrement judicieuse dans la phase actuelle du capitalisme, où le maître mot de la gestion moderne des entreprises est « la création de valeurs pour l'actionnaire », pour le marchand financier [Palloix 1996].
- 9) Les limites de l'institutionnalisme tiennent ici à la carence d'une analyse des structures et de leurs caractères déterminants sur l'économie.

### 2.3.2. Eléments de rapprochement entre l'institutionnalisme et le marxisme

Premièrement, l'analyse institutionnaliste, couplée tacitement à une analyse organisationnelle, autorise un double rapprochement avec le marxisme :

l'analyse institutionnelle aborde à sa manière le versant « valorisation » du marxisme (prix de marché, prix de production),

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Ce qui en appelle à une théorie élargie de la valeur « travail » vers la valeur « connaissances », dans un processus de déclaration - et non d'autodéclaration comme dans l'économie politique - de la société sur ce fonds commun.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Cf. Palloix (1999)

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> C'est ainsi qu'on peut relever ce propos d'H.Ford sur le monde financier : « L'argent investi sans risque, et qui prélève sa rançon n'est pas de l'argent actif » (1926, p.39)

- l'analyse organisationnelle aborde quant à elle le versant « accumulation, reproduction » du marxisme ( valeur, survaleur),
- les institutions de l'économie (firme, groupe, ...) ayant pour objet de « capter » le « surplus » dégagé par l'organisation.

Deuxièmement, le développement de la composante « environnement institutionnel »<sup>54</sup> peut être *rapprochée* de l'analyse des structures (branche, secteur, filière, ...), de la formation de la valeur et des prix et des lois du régulation du marxisme, pour constituer un nouvel ensemble que l'on propose d'appeler *l'environnement institutionnel et structurel* (E.I.S).

# III - PROPOSITIONS DE DISPOSITIF COUPLANT « MARXISME » ET « INSTITUTIONNALISME » : UNE ANALYSE DU CAPITALISME PATRIMONIAL ET FINANCIER

On est conduit à un dispositif global qui se déploie sur trois grandes combinaisons :

- l'arrangement institutionnel (A.I.) avec comportements des agents, actifs (capital, salariat), institutions dans le champ de la valorisation (prix de production, prix de marché),
- l'arrangement organisationnel (A.O.) avec comportements des agents, actifs (capital, force de travail) dans le champ de l'accumulation/reproduction (valeur et survaleur),
- l'environnement institutionnel et structurel (E.I.S.) qui apporte l'analyse des structures et des règles environnementales.

Il est clair que si la question de la cohérence de ce dispositif doit être posée, il convient tout d'abord de le tester sur l'analyse du capitalisme patrimonial et financier de cette phase actuelle du capitalisme.

Au capitalisme marchand industriel de l'ère fordiste des trente glorieuses de 1945-75 pour faire bref a succédé une phase de stagnation et de crises du capitalisme

-

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Je suis redevable du concept d'environnement institutionnel à L.Kichou (thèse de doctorat en cours).

des années 1975-97 où se faufile un capitalisme marchand patrimonial et financier<sup>55</sup>. Dans la phase de transition 1975-97, le financement classique du capitalisme industriel par le système bancaire en monnaie de crédit (financement de la formation des actifs et financement de l'activité d'exploitation)<sup>56</sup>, se modifie avec de nouvelles modalités *du financement monétaire de l'économie* tant en direction du financement des Tiers-Mondes (aux largesses de l'économie de crédit international se substitue la rigueur de la gestion de la dette) que des entreprises industrielles des Centres (un moindre engagement des banques en tant que capital financier en direction des entreprises industrielles, une plus grande frilosité pour assurer le financement). Les marchés financiers et institutions financières occupent progressivement le devant de la scène, le financement bancaire en monnaie de crédit devenant une composante peu à peu assujettie de leur fonctionnement.

La voie est ouverte à une nouvelle hégémonie, celle d'un capitalisme marchand patrimonial et financier (hégémonie des actifs patrimoniaux et financiers<sup>57</sup> - fonds de pension, titrisation des actifs bancaires, trésorerie des groupes, ...- sur les actifs industriels et de services) dont la devise est « création de valeur pour l'actionnaire ». Ce capitalisme marchand patrimonial et financier des années 1997-2001 se dote d'un nouveau dispositif « arrangement institutionnel - arrangement organisationnel » des grands groupes mondiaux, tel que l'on peut le repérer dans les industries

\_

<sup>56</sup> Cf. les thèses de Hilferding [Palloix 1999], Schumpeter, Keynes sur la monnaie spécifique du capitalisme, la monnaie de crédit.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Sur la montée du capitalisme marchand et financier dans ses rapports avec l'industrie, cf. [Palloix 1996]. Le chapitre X (pp. 203-211) de ce livre tente une première formalisation des différents modes de prélèvements de la sphère marchande (patrimoniale et financière) sur l'industrie.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Citons le cas de la mainmise conjointe (1998-2000) d'une banque d'affaires US comme Merrill Lynch et de fonds de pension britanniques sur une entreprise de distribution de produits surgelés, GEL 2000, non pas pour assurer l'exploitation courante de cette entreprise, mais pour mettre la main sur des actifs immobiliers (plus de 300 magasins) qui seront cédés progressivement, les cessions assurant le remboursement et la profitabilité de la mise de fonds initiale de ces deux opérateurs (ou prédateurs ?). Bilan : plus de 1.000 suppressions d'emplois.

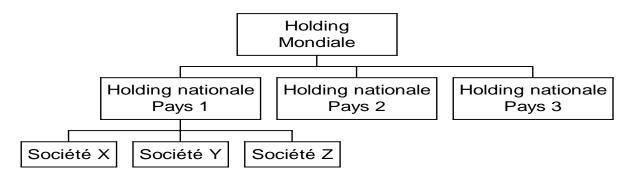
agroalimentaires<sup>58</sup> ou dans d'autres industries comme le montre aujourd'hui le groupe Alcatel<sup>59</sup>.

Prenons la précaution de dire que cette nouvelle combinaison « arrangement institutionnel - arrangement organisationnel » court dès la phase précédente 1975-97, mais elle n'a pas l'aspect généralisé qui la caractérise aujourd'hui avec ses diversités toutefois d'un groupe (patrimonial, financier, commercial, accessoirement industriel) à l'autre.

### 3.1. Un nouvel arrangement institutionnel du groupe mondial

L'ancien arrangement institutionnel pouvait se schématiser globalement comme suit : la holding mondiale du groupe détient une holding nationale dans différents pays (1, 2, 3) à économie de marché, chaque holding nationale coiffant différents sociétés (X, Y, Z, ...) dans les métiers de l'agroalimentaire selon le graphique 3 ci-après :

### Graphique 3:



Chaque société filiale (X, Y, Z) abritait globalement :

 une activité « siège » de services centraux (administration générale, comptabilité, finances, gestion des ressources humaines, marketing, services achats, informatique, ...),

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Recherche menée sur les principaux groupes mondiaux des IAA : Amylum (groupe Tate & Lyle), Coca-Cola, Danone, Eridiana-Béghin-Say (groupe Montedison), Heineken, Interbrew, Nestlé, Unilever, ...... Cette nouvelle donne est en cours de déclinaison sur les groupes nationaux (Bonduellle, Castel, ...) et régionaux. Cette nouvelle donne parcourt également les autres secteurs de l'économie, tels l'automobile, l'électronique, etc...

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Cf. divers numéros du Monde, des Echos (fin juin 2001) où le PDG d'Alcatel (Mr Tchuruk) annonce la vente des usines (cession des actifs industriels) du groupe dans le monde, pour ne conserver que la structure de valorisation du groupe (actifs patrimoniaux, financiers, commerciaux), dans le but de séduire le comportement des marchés financiers par rapport au cours de l'action Alcatel.

- une activité commerciale de ventes, avec force de vente,
- une activité industrielle de production.

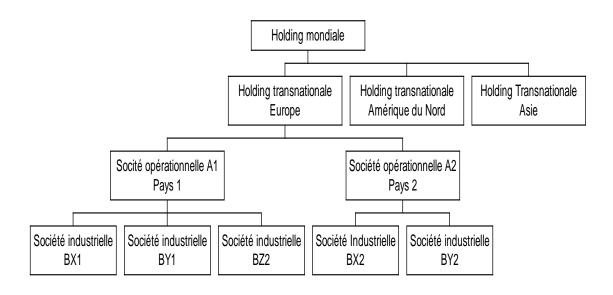
Un nouvel arrangement institutionnel est déployé sur les sociétés filiales dans les années 1997-2001, séparant en deux sociétés distinctes :

- d'un côté l'activité siège « services centraux » et l'activité commerciale, société que l'on appelle société opérationnelle (S.O.),
- de l'autre l'activité de production, société que l'on appelle dès lors société industrielle (S.I.)<sup>60</sup>.

La société industrielle est vidée de ses activités de services liées à son ancienne position de « siège » et de son activité commerciale, ne conservant qu'une activité de production, de fabrication **pour le compte d**e la nouvelle société opérationnelle.

On peut représenter comme suit la nouvelle donne institutionnelle, les services centraux et la force de vente des sociétés X, Y, Z étant regroupés dans la société A, avec les « sociétés industrielles » Bx, By, Bz, la société opérationnelle A prenant la place de la holding nationale, avec une nouvelle architecture institutionnelle du groupe mondial par « grande branche », le tout avec des variantes bien évidemment selon les groupes.

### Graphique 4



 $<sup>^{60}</sup>$  avec des appellations diverses d'un groupe à l'autre : business unit, sourcing unit,  $\dots$ 

\_

A1 et A2 sont les seuls clients respectifs de BX1, BY1, BZ1 d'une part et de BX2, BY2 d'autre part, les sociétés industrielles cédant à prix de cession (calculés sur des coûts théoriques) leurs produits aux sociétés opérationnelles A1, A2, l'approvisionnement de A2 en produits BX1 par exemple étant réalisé via A1, mais toujours à prix de cession théorique. Le chiffre d'affaires des sociétés industrielles (BX1, BY1, ..., BY2) est réalisé à partir des prix de cession théoriques définis par le groupe, alors que le chiffre d'affaires des sociétés opérationnelles A1, A2 s'appuie sur la formation de prix de marché.

Ce nouvel arrangement institutionnel n'est pas innocent car il renvoie à l'exercice des droits de propriété, et en dernier ressort au droit de l'actionnaire (soit le fameux objectif de « création de valeur pour l'actionnaire »), avec une structure de groupe qui nie dans les apparences le côté industriel de la création des richesses, mais qui renvoie celle-ci au niveau de la structure commerciale, comme si la création des richesses émanait non plus d'un quelconque acte de production, mais du marché lui-même<sup>61</sup>. L'apparente création de valeur par le marché se conjugue à une création de valeur pour l'actionnaire.

L'arrangement institutionnel des sociétés opérationnelles porte sur la valorisation d'actifs spécifiques pour le compte des actionnaires, actifs qui se présentent sous la forme d'actifs intangibles, un panier de « marques ». Il est clairement affiché l'objectif d'un resserrement des « marques » autour de quelques « marques mondiales » afin de décliner le même produit partout dans le monde, avec un modèle à imiter, « Coca Cola ».

Cet arrangement institutionnel, qui se déroule au niveau de la valorisation des actifs, en appelle à une formation de prix de marché, où tout s'interprète apparemment à ce seul niveau.

## 3.2. Un nouvel arrangement organisationnel du groupe : une « usine virtuelle » par métier

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Si on suppose que le chiffre d'affaires de chaque ancienne société X, Y, Z du pays 1 était respectivement de 1 MF, le nouveau chiffre d'affaires de la société opérationnelle A1 est de 3 MF, avec un C.A. industriel (de cession vers A1) de chaque société BX1, BY1, BZ1 réduit au tiers, voire au quart de l'ancien C.A.

Un nouvel arrangement organisationnel du groupe accompagne le nouvel arrangement institutionnel de l'économie de marché.

L'organisation est une organisation par « branche ou métier » (amidon et glucose, biscuits, crèmes glacées, eaux, lait et poudre, huiles et oléagineux, nutrition infantile, nutrition animale, potages, soft drink, sucre, surgelés, thés et infusions, yaourts et autres produits laitiers frais, ...) qui a pour objet d'effacer les différences nationales en se dotant d'une « usine virtuelle cible » et « universelle » qui doit être déclinée partout dans le monde.

Cette usine virtuelle est le produit d'un arrangement organisationnel obtenu à partir des éléments les plus efficients empruntés aux usines du groupe au plan mondial. Cette usine virtuelle permet de configurer toutes les usines sur l'objectif de l'arrangement organisationnel à atteindre : coûts, productivité. En effet, à cette usine virtuelle est associé le prix de cession pour l'acquisition des produits des sociétés industrielles, prix qui conditionne le chiffre d'affaires de celles-ci, prix de cession théorique qui additionne

- coûts fixes (théoriques),
- coûts variables(théoriques),
- plus éventuellement un faible taux de marge<sup>62</sup>, calculé généralement non pas sur le chiffre d'affaires mais sur les immobilisations.

L'équilibre des comptes de la société industrielle tient à l'ajustement strict de ses coûts réels, qui figurent en « charges », sur les coûts théoriques édictés par le groupe qui figurent en « produits » (le chiffre d'affaires), soit une pression fantastique quant à l'alignement sur les règles, normes du groupe, qui ont pour seule finalité la rémunération de l'actionnaire 63.

<sup>62</sup> taux de marge qui a pour objet de maintenir une capacité d'autofinancement minimum de la société

<sup>63</sup> Moy Park France (usine de Seclin) cède la totalité de sa production (filets, cuisses, ailes de volailles pour la restauration rapide comme Mc Donalds, Quick, ...) à sa société-mère (société opérationnelle) Moy Park Ltd (Irlande) sur la base d'un prix de cession théorique. Il en est de même pour Fralib (usine de thés et infusions à Gémenos) et Bestfoods (potages, ...) qui cèdent la totalité de leur production à la société opérationnelle U.B.F.-France (Unilever) sur la base d'un prix de cession théorique. De même pour Amylum France (site de Nesle) cédant le glucose 98 et 99 DE à prix de cession à Amylum Belgique (société opérationnelle). Etc ....

Pour les directions d'entreprise, prisonnière d'une représentation en économie de marché, l'usine virtuelle n'est qu'une déclinaison des contraintes de coûts du marché, une application de la théorie de l'agence et de la théorie des droits de propriété.

Pourtant, cet arrangement organisationnel n'a de signification qu'au regard d'une théorie classique de la formation des prix de production [Sraffa 1960] dans la genèse du surplus et dans les transferts de surplus, voire à une théorie de la valeur-travail [Marx] dans la genèse des survaleurs, pour se donner une capacité de représentation de cet arrangement organisationnel quant aux transferts de richesses du monde industriel et de services vers le monde marchand (patrimonial et financier).

## 3.3. Une nouvelle combinaison « arrangement institutionnel-arrangement organisationnel » du groupe : une machine à productivité

L'arrangement institutionnel poursuit un double objectif :

- capturer les surplus générés par l'arrangement organisationnel,
- masquer cette capture pour s'attribuer le seul mérite de la création des richesses.

L'arrangement institutionnel du groupe coiffe plusieurs arrangements organisationnels :

- un arrangement organisationnel propre à travers les filiales « sociétés industrielles » qu'il conserve en interne,
- un arrangement organisationnel externe de sociétés sous-traitantes au vu des structures productives nationales, régionales, locales sur lesquelles il peut s'appuyer,

mettant en concurrence ces deux arrangements organisationnels.

A travers la mise en concurrence des sociétés industrielles entre elles, à la mise en concurrence des sociétés industrielles par rapport à des sociétés sous-traitantes, le nouvel arrangement institutionnel conduit à de nouvelles formes organisationnelles encore plus efficientes : davantage de flexibilité, davantage de polyvalence, davantage d'intensité du travail, davantage de productivité.

La société industrielle « filiale » perd une partie de son statut, celui-ci étant réduit à un statut de « sous-traitant virtuel », ce qui conduit bien souvent à la cession, fermeture de celle-ci.

Les restructurations, comme en témoigne l'actualité économique et sociale, parcourent cette nouvelle combinaison, avec les « plans sociaux» (c'est-à-dire les licenciements<sup>64</sup>) qui les accompagnent.

### **IV - CONCLUSIONS**

### a) Retour sur l'analyse du territoire et de la nation

La stratégie institutionnelle et organisationnelle des groupes mondiaux met en œuvre deux formes d'externalisations des activités à deux niveaux distincts, exacerbant les relations de sous-traitance :

- externalisation de certains services dans les fonctions de conception et de gestion (informatique, logistique de ventes, comptabilité, ressources humaines et paie, marketing, ....) au niveau des sociétés opérationnelles,
- externalisation de la fonction de fabrication au niveau des sociétés industrielles.

Si les relations de sous-traitance développées au plan de la société opérationnelle sollicitent le tissu « tertiaire » régional, local de PME/PMI sur la base de contraintes de proximité qui sont plus ou moins maintenues, il n'en est pas tout à fait de même en ce qui concerne la sous-traitance de fabrication.

Le groupe, en jouant sur la mise en concurrence de sociétés industrielles au plan européen et mondial, exacerbe des relations de sous-traitance qui mettent en concurrence les tissus industriels régionaux, locaux de PME/PMI dans ces espaces pour répondre aux exigences de « coût minimum théorique ».

Si le groupe mondial affiche encore davantage son rôle d'opérateur incontournable de l'activité des territoires (économie des services, économie industrielle, nouvelle économie, nouvelles technologies) et des nations, il n'en affecte pas moins de manière nouvelle le contenu « territorial » et « national » dans ses évolutions, recadrages.

-

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Cf. les licenciements annoncés chez Danone, Unilever, ....

Par ailleurs, les composantes du PIB évoluent par rapport à cette nouvelle donne, avec la montée du PIB « services », ne serait-ce qu'en raison du nouveau partage de la création des richesses entre la société opérationnelle (qui relève désormais des services ») et la société industrielle.

### b) Retour sur l'analyse du capitalisme marchand et financier

L'arrangement institutionnel et organisationnel du capitalisme renvoie-t-il inexorablement à l'analyse d'un capitalisme marchand par nature ? L'hégémonie relative un temps de l'industrie n'aurait-elle été qu'une parenthèse ? Le capitalisme marchand de prédation [Palloix 1996] serait-il un invariant de l'histoire du capitalisme,

- se soumettant hier avec violence les formes de production antérieures de l'économie-monde [Braudel 1979] et aujourd'hui sous des aspects renouvelés dans les Tiers-Mondes,
- prélevant sans état d'âme sur des ressources naturelles et énergétiques non renouvelables,
- créant un monde de production spécifique à son usage, l'industrie, dont la fusion un temps avec le monde marchand donna l'illusion de l'avènement d'un mode de production capitaliste où monde industriel, monde marchand et financier faisaient système avec un temps hégémonie relative de l'industrie.

La déconnexion du monde marchand (patrimonial et financier) et de la sphère industrielle est en route, déconnexion qui favorise un assujettissement encore plus féroce de l'industrie et des services

Le statut spécifique de la monnaie du capitalisme, en tant que monnaie de crédit, tel qu'il a été développé dans les thèses de Hilferding, Schumpeter, Keynes, est-il remis en cause aujourd'hui par l'hégémonie relative des marchés financiers internationaux (avec les crises financières qui en dérivent) sur le financement monétaire de l'économie ?

### c) Retour sur la mondialisation

La diversité des environnements institutionnels et structurels (E.I.S.) relativisent la tentative du capitalisme marchand patrimonial et financier d'imposer un arrangement

institutionnel unique, un arrangement organisationnel unique. La mondialisation de la troisième phase ne supprime la différenciation<sup>65</sup>.

### d) Retour sur l'actionnaire

Les exigences de rémunération des fonds de pension contaminent les comportements des institutions bancaires et financières, avec la montée d'une nouvelle norme de rentabilité : un résultat d'exploitation de la société opérationnelle fixé à 15% pour garantir tout à la fois une bonne évolution anticipée du « price earning ratio » de l'action sur le marché boursier et une distribution rémunératrice de dividendes.

Ceci apparaît comme une exigence démesurée dans un monde où la croissance mondiale de l'économie est de l'ordre de 2 % par an, introduisant nécessairement des inégalités, des fractures, des poches de spéculation explosives.

L'arrangement organisationnel et l'arrangement institutionnel ne sont que des moyens et n'ont qu'une seule et unique finalité, le profit de l'actionnaire.

### d) Retour sur l'arrangement institutionnel

L'arrangement institutionnel des années 1997-2001 représente une nouvelle tentative de restauration de l'orthodoxie de l'ordre libéral du marché (et des marchands) face à toute hétérodoxie :

- hier, les deux grands courants du libéralisme, l'école autrichienne avec F.Hayek notamment [Longuet 2000] et l'école de l'équilibre économique général walrasoparétien, avaient lutté contre toute hétérodoxie, du marxisme à l'analyse keynésienne, pour réaffirmer le seul ordre libéral du marché et réclamer la fin de l'Etat-Providence, la fin de toute forme d'économie publique, la mise hors jeu de toute forme d'économie socialiste;
- aujourd'hui, l'arrangement institutionnel des années 1997-2001 s'appuie et sur les apports de la théorie de l'agence [Jensen & Meckling 1976, Fama & Jensen 1983] et sur les apports de la théorie des droits de propriété [Barzel 1989, Pejovitch 1990] pour rétablir une orthodoxie encore plus forte de l'économie de marché ultra libérale face à la montée de la pensée néo-institutionaliste [Coase 1937, Williamson 1985], d'inspiration néo-classique pourtant, mais qui fait encore la part trop belle à l'entreprise industrielle, face au retour d'une pensée institutionnaliste (T.Veblen,

\_

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Cf. Palloix [1975] où j'insistais déjà sur ce double mouvement au sein même de la deuxième phase de

J.R.Commons), face à la réactivation de la pensée marxiste, et de leurs implications nouvelles pour imposer de nouvelles règles au seul jeu du marché, au jeu des multinationales, au jeu de la spéculation des mouvements de capitaux.

### e) Retour sur le droit du travail

La nouvelle configuration des groupes ne met-elle pas en cause le droit du travail dans les différents pays, par exemple en France, où le droit à la participation, le droit à l'intéressement inscrits dans le contrat de travail de droit français sont niés en ce qui concerne la société industrielle qui n'est plus qu'un centre de coûts, ne permettant plus dans les faits l'exercice de ces droits fondamentaux ?

### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

**AGLIETTA Michel** (1998), *Le capitalisme de demain*, Notes de la Fondation Saint-Simon, Paris **ANDREFF Wladimir** (1995), *Les multinationales globales*, Paris, La Découverte-Repères, 124 p.

ARENA Richard (sous la direction de) et alii (1988), *Traité d'Economie Industrielle*, Paris, Economica

**ARENA Richard** (1999), Un changement d'orientation dans la revue d'économie industrielle, Revue d'économie industrielle, n°87, 1<sup>er</sup> trimestre

**BAIROCH Paul** (2001), *Les leçons de l'histoire*, dans Michel Damian et Jean-Christophe Graz Ed., *Commerce international et développement soutenable*, Paris, Oeconomica, pp. 57-79

**BARZEL Y.** (1989), *Economic Analysis of Property Rights*, Cambridge University Press, Cambridge

**BAZZOLI Laure** (1994), Action collective, travail, dynamique du capitalisme : fondements et actualité de l'économie institutionaliste de J.R. Commons, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2 - E.C.T., 430 pages

**BAZZOLI Laure** (2000), *L'économie politique de J.R. Commons*, Paris, L'Harmattan, 234pages **BAZZOLI L., DUTRAIVE V.** (1998), *Une conception institutionnaliste de l'organisation comme institution – Eléments sur l'apport de J.R. Commons*, Communication aux Journées d'Etudes des 12-13 mai 1998 « Institutions et Organisations », E.R.S.I. – U.P.J.V.

**BENETTI Carlo, CARTELIER Jean,** (1980), *Marchands, salariat et capitalistes*, Paris, François Maspéro - Intervention en Economie Politique, 207 pages

**BERTRAND Hughes** (1978), "La croissance française analysée en sections productives (1950 - 1974)", *Statistiques et Etudes Financières* n° 35

**BOURDIEU Pierre** (1994), *Raisons pratiques – Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 244 pages

**BROUSSEAU Eric** (1993), *L'économie des contrats – Technologies de l'information et coordination interentreprises*, Paris, P.U.F., Economie en liberté, 368 pages

**DE BRUNHOFF Suzanne** (1979), *Les rapports d'argent*, Paris, P.U.G. - François Maspéro - Collection Intervention en économie politique, 220 pages

mondialisation.

**CHAVANCE Bernard** (1998), *Genèse, évolution et transformation des règles : la hiérarchie constitution/institution/organisation*, Communication aux Journées d'Etudes des 12-13 mai 1998 « Institutions et Organisations », E.R.S.I. – U.P.J.V.

CHESNAIS François (1994), La mondialisation du capital, Paris, Syros, 286 p.

**CHESNAIS François** Coord. (1996), *La mondialisation financière*, Paris, Syros – Coll. « Alternatives Economiques »

CHEVALIER Jean-Marie (1977), L'économie industrielle en question, Calmann-Lévy, 268 p.

**COASE Ronald H.** (1937,1946,1960), *La firme, le marché et le droit*, Paris/New-York, Diderot Editeur, Arts et Sciences, 1997, 276 pages

**COMMONS John R.** (1899-1900), A sociological view of sovereignty, *The American Journal of sociology*, Vol. 5 (july-november 1899), pp. 1-15, pp. 155-71, 347-66 (january-may 1900), pp. 544-52, 683-95, 814-25; Vol. 6 (july 1900), pp. 67-89

**COMMONS John R.** (1932), Institutional economics, *American Economic Review* (A.E.R.), Vol. 21, december, n°4, pp. 643-657

**COMMONS John R.** (1934), *Institutional Economics, Its Place in Political Economy*, New-York: The Mac Millan Company. Réédition en 1990: New Brunswick, Transaction Publishers, Vol. 1 & 2, 921 pages

**COMMONS John R.**, (1935), Le problème de la corrélation du droit, de l'économie et de la morale, dans *Les sources du droit - En l'honneur de François Geny*, Paris, Recueil Sirey, Tome 2, pp. 124-144

**CORIAT Benjamin** (1976), *Le Taylorisme, le fordisme, la production de masse et les nouveaux modes d'organisation du travail - Contribution à l'analyse du rapport entre procès de travail et accumulation du capital*, Université de Paris X - Nanterre, Thèse de doctorat d'Etat, 574 p., repris dans *L'atelier et le chronomètre*, Paris, Christian Bourgois, 1979

**CORIAT Benjamin, WEINSTEIN Olivier** (1995), *Les nouvelles théories de l'entreprise*, Paris, Librairie Générale Française - Le Livre de poche, 218 pages

**DE BANDT Jacques** (1976), *Analyse comparative des structures industrielles*, Paris, Editions du CNRS

**DE BERNIS Gérard** (1966), Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale, *Economie Appliquée*, Tome XIX, n° 3-4

**DEMSETZ H.,** (1967), « Toward a Theory of Property Rights», *American Economic Review*, vol. 57, May, pp. 347-359.

**DUNNING John H.** (1993), *Multinational Enterprises and the Global Economy*, Wokingham, Eddison-Wesley

**EMMANUEL Arghiri** (1969), *L'échange inégal – Essai sur les antagonismes dans les rapports internationaux*, Paris, F.Maspéro – Economie et Socialisme, 364 p.

**FAMA E. F., JENSEN M.C.** (1983), « Agency Problems and Residual Claims », *Journal of Law and Economics*, 26, 327-349.

**JENSEN M. C., MECKLING W.H.** (1976), « Theory of the Firm : Managerial Behaviour, Agency Costs and Ownership Structure », *Journal of Financial Economics*, 3, 305-360.

FORD Henry (1926), Propos d'hier pour aujourd'hui, Paris, Masson, 1992, 212 pages

**HILFERDING Rudolf** (1910), Le capital financier – Etude sur le développement récent du capitalisme, Paris, Les Editions de Minuit, 1970, 478 pages

**HOBSON J.A.** (1902), *Imperialism – A study*, Allen & Unwin, London

**HODGSON Geoffrey M.** (1998), The approach of institutional Economics, *Journal of Economic Literature*, Vol. 36, March 1998, pp 166-192

**INSEE, C. SAUTER et alii** (1974), *Fresque historique du système productif, Division Etudes des Entreprises*, Les collections de l'Insee n° 27, 231 p.

**INSEE, B. GUIBERT et alii** (1975), *La mutation industrielle de la France - Du traité de Rome à la crise pétrolière*, Division Etudes des Entreprises, Les collections de l'Insee n° 31-32, 2 volumes

**JEANNENEY J.M.** (1959), Forces et faiblesses de l'économie française 1945-1959, Paris, Armand Colin

**KEBADJIAN Gérard** (1994), L'économie mondiale - Enjeux nouveaux, nouvelles théories, Paris, Seuil, 390 p.

**KEBADJIAN Gérard** (1999), Les théories de l'économie politique internationale, Paris, Seuil-Points, 390 p.

KICHOU Lyazid, PALLOIX Christian (2000), La firme algérienne sous double gouvernance : nationale et mondiale, Communication au Colloque international de Ghardaïa, 25-27 janvier 2000, à paraître

**KINDLEBERGER C.P.** (1988), The international economic order – Essays on financial crisis and international public goods, Brighton, Harevester-Wheatsheaf

**KRUGMAN Paul A. & OBSTFELD Maurice** (1988) , *Economie Internationale*, De Boeck-Université, Bruxelles, traduction française 1992, 862 pages

**LANGLOIS Richard N.** (1990a), The new institutional economics : an introductory essay, pp. 1-25, dans Richard N.Langlois Ed., *Economics as a process – Essays in the new institutional economics*, Cambridge University Press, 1990

**LANGLOIS Richard N.** (1990b), Rationality, institutions, and explanation, pp. 225-255, dans Richard N.Langlois Ed., *Economics as a process – Essays in the new institutional economics*, Cambridge University Press, 1990

**LAUTIER Bruno, TORTAJADA Ramon** (1978), *Ecole, Force de travail et salariat – Matériaux pour une critique de l'économie politique de l'éducation,* Paris, F.Maspéro – Intervention en économie politique, 173 pages

LONGUET Stéphane (1998), Hayek et l'école autrichienne, Paris, Nathan, 192 pages

**MARX Karl**, Le capital – Critique de l'économie politique, Paris, Editions Sociales, 8 volumes (1950 - 1957) avec

- Livre I (1867) Le développement de la production capitaliste, Tomes 1 à 3
- Livre II Le procès de circulation du capital, Tomes 1 et 2, publié par F. Engels en 1885
- Livre III Le procès d'ensemble de la production capitaliste, Tomes 1 à 3, publié par F. Engels en 1894

MARX Karl (1862-63), *Un chapitre inédit du capital*, Paris, Union Générale d'Editions 10/18, 1971, 319 pages

MENARD Claude (1993), L'économie des organisations, Paris, Repères, La Découverte, 127 pages

**NORTH D. C.** (1990), *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*. New York, Cambridge University Press.

**NORTH D. C.** (1994), Economic Performance Through Time, *American Economic Review*, vol. 84, pp. 359-368, June.

O'HARA Philip Antony (2000), Marx, Veblen, and Contemporary Institutional Political Economy – Principles and Unstable Dynamics of Capitalism, Edward Elgar, 353 pages

**PALLOIX Christian** (1969), *Problèmes de la croissance en économie ouverte,* Paris, F.Maspéro – Economie et socialisme, 285 p.

**PALLOIX Christian** (1975), *L'internationalisation du capital - Eléments critiques*, François Maspéro, Economie et Socialisme n° 23, 1975, 203 p.

**PALLOIX Christian** (1976), Le procès de travail. Du fordisme au néo-fordisme, *La Pensée*, n° 185, février

**PALLOIX Christian** (1977), *Procès de production et crise du capitalisme*, P.U.G.-F.Maspéro - Intervention en économie politique, 236 p.

PALLOIX Christian (1978), Travail et production, François Maspéro - Petite Collection, 134 p.

**PALLOIX Christian** (1979), Les firmes transnationales d'origine françaises implantées dans le tiers-monde et l'économie de crédit international, dans Michel Beaud, Gérard de Bernis, Jean Masini Coord..., La France et le Tiers-Monde, Grenoble, P.U.G., pp.70-125

**PALLOIX Christian** (1981), *De la socialisation*, Paris, François Maspéro - Intervention en Economie Politique, 192 pages

**PALLOIX Christian** (1996), *Société et Economie - L'industrie et les marchands,* Paris, L'Harmattan, 240 pages

PALLOIX Christian (1997), Eléments pour une théorie hétérodoxe de l'économie industrielle, dans C.PALLOIX & Y.RIZOPOULOS (1997), pp.55-74

**PALLOIX Christian, RIZOPOULOS Yorgos** Coord. (1997), *Firmes et Economie Industrielle,* Paris, L'Harmattan, 446 pages

**PALLOIX Christian** (1998), Salarisation restreinte et marchés du travail, *Revue Innovations* n° 7, 1998-1

**PALLOIX Christian** (1999), *Monnaie de crédit et capital financier chez Rudolf Hilferding*, Amiens, Journées d'études internationales d'Amiens « Les économistes autrichiens 1870-1939 », 19-21 mai 1999, à paraître dans Cahiers d'Economie Politique

**PALLOIX Christian** (1999), *Un essai de mise en perspective des analyses de la mondialisation-globalisation*, dans Jean-Pierre Michiels & Dimitri Uzunidis, *Mondialisation et Citoyenneté*, Paris, L'Harmattan, pp. 17-32

**PALLOIX Christian** (2000), *Les ouvertures de l'institutionnalisme – Apports et Limites*, Amiens, Colloque International d'Amiens « Institutions & Organisations », 25-26 mai 2000, à paraître dans Economie et Institutions

**PEJOVICH S.** (1990), *The Economics of Property Rights : Toward a Theory of Comparative Systems*, Kluwers Academic Publishers, London

**SRAFFA Piero** (1960), *Production de marchandises par des marchandises – Prélude à une critique de l'économie politique,* Paris, Dunod, 1970, 124 pages

**VEBLEN Thorstein** (1899), *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard - TEL, 1978, 278 pages, précédé de *Avez-vous lu Veblen* ? par Raymond Aron

**VEBLEN Thorstein** (1908), *Nature du capital* (Q.J.E., Harvard University Press), dans Thorstein Veblen, *Les ingénieurs et la capitalisme*, Paris, Gordon & Breach – Publications Gramma, , 1971, pp.105-162

**VEBLEN Thorstein** (1921), *Les ingénieurs et le système de prix*, dans Thorstein Veblen, *Les ingénieurs et la capitalisme*, Paris, Gordon & Breach – Publications Gramma, , 1971, pp. 1-104 **WEINSTEIN Olivier** (1997), *Modes de coordination interfirmes et modèles d'innovation*, dans C.PALLOIX & Y.RIZOPOULOS (1997)

**WILLIAMSON O.E.** (1985), *Les institutions de l'économie*, Paris, InterEditions, 1994, 404 pages **WILLIAMSON O.E.** (1996), *The mechanisms of governance*, New-York/Oxford, Oxford University Press, 422 pages